

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Le mercredi 24 octobre 2018
Pavillon Taillon, salle 458, 13 heures

ORDRE DU JOUR

Invité : Jean-François Richard, vice-recteur adjoint
à l'enseignement et aux affaires professorales
Thème : l'apprentissage expérientiel
[Annexes 8 et 9]

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 24 octobre 2018
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 août 2018
3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 29 août 2018
4. Affaires étudiantes
5. Création/modification/évaluation de programmes/cours
 - 5.1 Département d'études françaises (Secteur langue) [Annexe 1]
 - 5.1.1 Création des cours FRAN1101 et FRAN1102
 - 5.1.2 Abolition du cours FRAN1006
 - 5.2 Département d'histoire et de géographie [Annexe 2]
 - 5.2.1 Modification du B.A. (majeure en histoire)
 - 5.2.2 Création, modification et abolition de cours (HIST)
 - 5.2.3 Modification de la banque de cours OFG (HIST)
 - 5.2.4 Modification de la mineure en histoire
 - 5.2.5 Abolition du B.A. (spécialisation en histoire)
 - 5.3 Département de sociologie et de criminologie [Annexe 3]
 - 5.3.1 Création du cours SOCI4619 (Stage B)
 - 5.3.2 Modification du cours SOCI4609 (Stage)
 - 5.3.3 Modification du B. Sc. soc. (majeure en sociologie)
 - 5.3.4 Modifications aux EQE du cours SOCI2480

- 5.4 Faculté des arts et des sciences sociales [Annexe 4]
 - 5.4.1 Création du cours FASS3000
 - 5.4.2 Abolition du cours SCSO2000
- 6. Demandes d'année sabbatique – Rapport du Comité des congés¹
- 7. Nomination – professeur associé au Département d'études françaises : Denis Bourque²
- 8. Prix Vo-Van de la meilleure thèse (2^e cycle)
- 9. Demande d'exemption : épreuves finales [Annexe 5]
- 10. Informations
 - 10.1 Harmonisation des crédits d'encadrement [Annexe 6]
 - 10.2 Préparation de l'horaire de cours 2019-2020 [Annexe 7]
 - 10.3 Inscriptions à la FASS (tableau comparatif)
 - 10.4 Plans de cours (chargées et chargés de cours) : vérification de conformité
 - 10.5 Photocopies
- 11. Autres questions
- 12. Clôture de la séance

¹ À noter que le dossier se trouve aux secrétariats de la Faculté (bureaux de Gloria Belliveau et de Sylvie Richard).

² À noter que le dossier se trouve aux secrétariats de la Faculté (bureaux de Gloria Belliveau et de Sylvie Richard).